

Argentine

Belize

Bolivie

Brésil

Chili

Colombie

Costa Rica

El Salvador

Équateur

Guatemala

Guyana

Honduras

Mexique

Nicaragua

Panama

Paraguay

Pérou

Suriname

Uruguay

Venezuela

Amérique latine (Plan d'action de Mexico)

Environnement opérationnel

En 2006, des élections présidentielles se sont tenues dans neuf pays d'Amérique latine. Il reste à espérer qu'en 2007, ces nouveaux gouvernements entameront un dialogue constructif sur les questions d'asile, et en particulier sur la mise en œuvre du Plan d'action de Mexico.

Le Mexique et l'ensemble des pays d'Amérique centrale (Belize, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) sont signataires de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole de 1967. La région accueille près de 5 000 réfugiés et demandeurs d'asile, nombre qui est demeuré relativement stable au cours des dernières années.

Des avancées ont été réalisées dans le domaine de l'intégration sur place des réfugiés de longue date. Au Belize, en El Salvador et au Nicaragua, les réfugiés se sont vu accorder la citoyenneté ou le statut de résident permanent au premier semestre 2006. Au Guatemala, ils ont obtenu des permis de conduire et la carte d'identité de réfugié est désormais acceptée pour l'ouverture d'un compte bancaire.

Parallèlement, les conditions socio-économiques qui règnent dans la plupart de ces pays provoquent de nombreuses migrations. En 2005, les chiffres officiels



indiquent que 245 000 personnes ont été interceptées et refoulées à la frontière méridionale du Mexique, mais les organisations de la société civile estiment que leur nombre est en réalité supérieur de 30 à 40 pour cent. La grande majorité des migrants qui franchissent clandestinement la frontière mexicaine, généralement dans l'espoir d'atteindre les États-Unis ou le Canada, sont originaires d'Amérique centrale.

Lors de la rédaction de cet Appel, il était difficile de déterminer si l'instabilité politique du Mexique suite aux élections affecterait l'organisme gouvernemental chargé des réfugiés. L'UNHCR espère néanmoins poursuivre comme prévu ses objectifs dans le pays. Il en va de même pour le Nicaragua, où des élections présidentielles auront lieu à la fin 2006. Dans ces deux pays, un changement de Gouvernement pourrait nécessiter un renforcement des capacités des institutions gouvernementales et des accords de coopération fondés sur le Plan d'action de Mexico.

Au sud de l'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay) le climat favorable à la défense des droits de l'homme devrait renforcer l'intérêt des gouvernements pour les questions liées aux réfugiés, ainsi que leur soutien au Plan d'action de Mexico et à son volet consacré à la réinstallation.

Cependant, les élections présidentielles prévues en Argentine et au Paraguay et les problèmes internes observés en Bolivie contraindront l'UNHCR à redoubler d'efforts pour que les questions de réfugiés conservent leur rang parmi les priorités nationales en 2007.

Bien que le nombre des réfugiés et des demandeurs d'asile soit relativement faible au sud de l'Amérique latine et au Brésil, celui-ci ne cesse de progresser. C'est particulièrement le cas au Chili, où l'afflux de réfugiés, pour la plupart Colombiens, a augmenté de 40 pour cent en un an. Compte tenu du rythme actuel des arrivées, l'UNHCR estime que plus de 2 300 personnes, dont plus de 80 pour cent de Colombiens, solliciteront l'asile dans la région en 2007.

Stratégie

Le Plan d'action de Mexico, adopté par 20 pays, offre un cadre de protection des personnes déplacées à l'échelle du continent. En adoptant ce Plan d'action, les Gouvernements se sont engagés à renforcer la protection des réfugiés et à mettre en œuvre une approche intégrée des solutions durables.

Le Plan d'action s'appuie sur trois grands piliers pour la recherche de solutions durables : Frontières solidaires, Villes solidaires et Réinstallation solidaire. Le premier pilier vise à faciliter la coexistence des réfugiés avec les communautés d'accueil dans les zones frontalières. Dans ce cadre, l'UNHCR appuie plusieurs petits projets tels que la construction de réseaux d'alimentation en eau et la réparation de bâtiments scolaires et de centres de santé. Le deuxième pilier concerne la vaste majorité des déplacés de la région, qui vivent en milieu urbain. Il favorise l'intégration sur place par le biais de l'autosuffisance en procurant des emplois, des formations professionnelles, des garderies communautaires et des programmes de microcrédit. Le troisième pilier est un programme régional de réinstallation destiné à remédier durablement au sort des Colombiens réfugiés en Équateur et au Costa Rica par leur réinstallation dans d'autres pays du continent.

En 2006, les réalisations les plus notables accomplies dans le cadre du Plan d'action ont été la signature d'accords avec de grandes villes garantissant aux déplacés le respect de leurs droits fondamentaux et l'accès aux prestations sociales, ainsi que l'augmentation des possibilités de réinstallation offertes dans la région.

Au Mexique et en Amérique centrale, les principaux objectifs de l'UNHCR consistent à promouvoir la naturalisation des réfugiés de longue date et à assurer la protection des réfugiés au sein des flux migratoires, notamment par la surveillance de la frontière méridionale du Mexique et le renforcement des régimes d'asile nationaux.

L'UNHCR coopérera avec ses homologues gouvernementaux pour élaborer des cadres globaux de protection juridique des réfugiés. Il est crucial que la protection des réfugiés soit correctement assurée en dépit des considérations liées à la sécurité et au contrôle des migrations. L'Organisation participera activement aux discussions régionales sur les migrations, et notamment au Processus de Puebla, afin de veiller à ce que l'asile demeure une priorité malgré les mesures toujours plus strictes mises en œuvre pour lutter contre les flux migratoires clandestins.

Au sud de l'Amérique latine et au Brésil, l'UNHCR élargira le programme de réinstallation intra-régional en faveur des réfugiés latino-américains. Il aura également pour objectif de renforcer la législation sur l'asile et le travail des commissions d'éligibilité, de surveiller les zones frontalières sensibles et d'apprendre aux agents frontaliers à identifier les individus ayant besoin d'une protection internationale au sein des flux migratoires mixtes. Au Brésil, le but de l'UNHCR est de parvenir à un simple rôle de surveillance, en confiant la responsabilité opérationnelle et financière de la protection des réfugiés au Gouvernement et aux acteurs de la société civile.

Contraintes

Bien qu'un nouveau projet de loi relatif aux réfugiés ait été rédigé avec l'aide de l'UNHCR au Mexique et au Nicaragua, les élections de 2006 rendent son adoption assez peu probable dans l'immédiat.

Le programme régional de réinstallation a été affecté par le manque de soutien financier à long terme. En effet, les engagements obtenus n'ont pas suffi à financer les 12 mois d'assistance à l'intégration qui ont été jugés nécessaires pour aider les réfugiés à s'adapter à leur nouvelle vie.

Opérations

Les pays impliqués dans la crise en Colombie (**Colombie, Costa Rica, Équateur, Panama et Venezuela**) font l'objet d'un chapitre distinct.

Au **Mexique** et en **Amérique centrale**, la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a été pleinement mise en œuvre et les problèmes de protection auxquels sont exposés les individus vulnérables ont été identifiés. Les évaluations réalisées avec la participation des déplacés ont fourni des informations importantes pour l'UNHCR et ses partenaires d'exécution.

Au Mexique, les projets de microcrédit à l'intention des femmes ont constitué un élément clé dans l'intégration des familles de réfugiés. En 2007, l'UNHCR apportera un appui plus important aux projets de microcrédit, afin de favoriser leur autosuffisance. L'Organisation continuera également à offrir une assistance juridique aux réfugiés. Des formations et autres activités de renforcement des capacités, incluant notamment une sensibilisation aux persécutions sexistes, viseront à améliorer les compétences en matière de protection. Ces activités s'adresseront en particulier aux fonctionnaires chargés des questions d'asile et aux commissions nationales des réfugiés.

La présence de l'UNHCR à Tapachula, principal point de passage de la frontière au sud du Mexique, demeure d'une importance critique pour veiller à ce que les demandeurs d'asile mêlés à des flux migratoires mixtes aient accès à une protection internationale. Il existe parmi eux de nombreux enfants non accompagnés qui sont exposés à des violations des droits de l'homme, souvent dans le cadre de la traite et du trafic d'êtres humains. L'une des priorités de l'UNHCR en 2007 sera donc l'amélioration de la protection des enfants au sein des flux migratoires mixtes. L'Organisation collabore avec le ministère des Affaires étrangères, les autorités mexicaines chargées des migrations et les acteurs de la société civile pour améliorer les aspects juridiques,



Le Brésil s'est révélé être l'un des principaux pays de réinstallation en Amérique latine. UNHCR / G. Gutarra

institutionnels et sociaux de la protection de l'enfance. Les premiers résultats, obtenus grâce au détachement d'un spécialiste de la protection de l'enfance à Tapachula, se sont avérés encourageants, puisque cette question commence à susciter l'intérêt. Une initiative a été lancée en vue de créer un groupe de travail interorganisations consacré à ce sujet.

Au **Brésil**, l'évaluation participative réalisée parmi les réfugiés urbains confirme l'existence de différences considérables dans leur capacité à s'intégrer en fonction de leur origine, de leur âge, de leur sexe et de leur lieu d'installation. Cependant, la difficulté à trouver un emploi et un logement abordable constitue un problème commun à la plupart des réfugiés. C'est particulièrement le cas dans les grandes agglomérations telles que São Paulo et Rio de Janeiro, où vivent plus de la moitié des réfugiés du pays. En 2007, l'UNHCR mettra encore plus fortement l'accent sur les projets générateurs de revenus. Il établira également des partenariats avec des entités publiques et des acteurs de la société civile dans les villes plus modestes et plus proches des points d'entrée des réfugiés, qui semblent plus propices à leur intégration.

Le programme de réinstallation mis en œuvre au Brésil est le seul d'Amérique latine à prévoir un traitement d'urgence des dossiers et à comporter un volet spécial pour les femmes dans des situations à risque. L'UNHCR consolidera encore le programme régional de réinstallation au Brésil. À la lumière des résultats positifs fournis par une stratégie décentralisée, l'Organisation déposera les dossiers de réinstallation dans diverses municipalités. Avec ses partenaires, elle conclura des alliances avec des acteurs publics et privés afin de renforcer les infrastructures d'accueil et d'intégration.

Dans la région amazonienne, il semble qu'un nombre croissant de Colombiens aient besoin d'une protection internationale. L'UNHCR consolidera ses partenariats avec les autorités locales et les ONG afin de venir en aide à cette population.

Le bureau régional de l'UNHCR en **Argentine**, qui couvre également la **Bolivie**, le **Chili**, le **Paraguay** et l'**Uruguay**, renforcera la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile. Il œuvrera pour l'adoption de législations nationales sur les réfugiés en Argentine et en Uruguay, ainsi que pour le dépôt d'un nouveau projet de

loi au Chili. En Argentine et en Uruguay, les nouvelles lois ont déjà été adoptées par l'une des chambres du parlement, mais doivent encore passer devant la seconde. Il est à espérer qu'elles seront adoptées avant la fin 2006. Le Haut Commissariat cherchera également à améliorer le fonctionnement des commissions nationales des réfugiés en Bolivie, au Chili et en Uruguay. De plus, il renforcera les réseaux nationaux et régionaux de protection, qui jouent un rôle particulièrement important dans les zones frontalières.

En Argentine et au Chili, les réfugiés éprouvent des difficultés à trouver un emploi et un logement. L'UNHCR les aidera à parvenir à l'autosuffisance, en soutenant notamment les micro-entreprises et la recherche d'emplois. En Bolivie, l'Organisation contribuera à former les membres des autorités nationales, à instaurer

des mécanismes de recensement et de délivrance de documents et à renforcer la Commission nationale des réfugiés.

L'UNHCR consolidera également le programme régional de réinstallation, afin d'améliorer les infrastructures d'accueil et d'intégration sur place. L'expérience des premiers réfugiés réinstallés en Argentine et au Chili révèle que l'intégration est plus réussie dans les villes moyennes que dans les grandes agglomérations. Par conséquent, l'Organisation s'efforcera de conclure des alliances avec des villes chiliennes de ce type (telles que Arica, Antofagasta, Iquique et Calama), afin d'étendre et de décentraliser les zones de réinstallation. Ces alliances seront également bénéfiques pour le nombre croissant de réfugiés qui affluent au nord du Chili.

Budget (dollars E.-U.)				
Pays	2006	2007		
	AB	AB	SB	Total
Bureau régional pour l'Argentine ¹	2 322 652	2 302 621	0	2 302 621
Brésil	1 787 569	2 353 162	0	2 353 162
Colombie ²	8 443 625	353 362	13 255 230	13 608 592
Costa Rica	1 705 293	1 926 507	0	1 926 507
Equateur	3 944 085	4 446 802	0	4 446 802
Bureau régional pour le Mexique ³	2 765 089	2 281 010	0	2 281 010
Panama	857 493	847 304	0	847 304
Bureau régional pour le Venezuela ⁴	2 941 696	3 045 617	0	3 045 617
Total	24 767 502	17 556 385	13 255 230	30 811 615

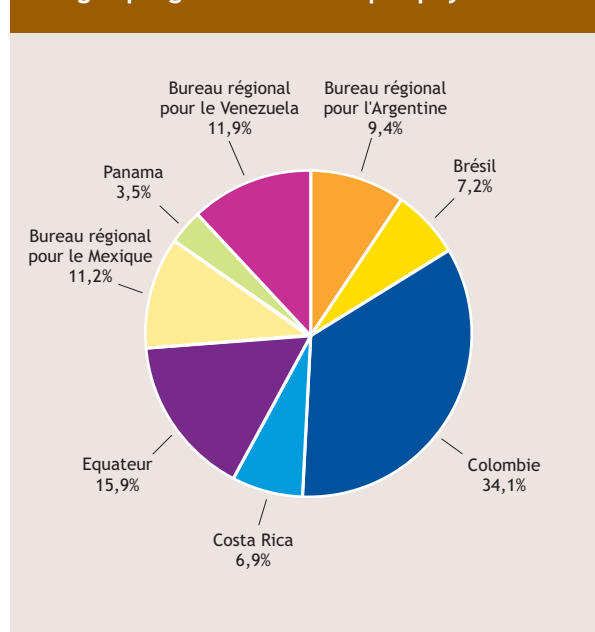
¹ Inclut l'intégration locale en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Paraguay et en Uruguay, ainsi que la réinstallation en Argentine, au Chili et en Uruguay.

² Pour 2007, les besoins des déplacés internes en Colombie sont présentés dans le Budget-programme supplémentaire.

³ Inclut l'intégration locale en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Belize.

⁴ Inclut l'intégration locale dans le Nord de l'Amérique du Sud.

Budget-programme annuel par pays en 2006



Budget-programme annuel par pays en 2007

